

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

S O R B O N N E

SO

ÉTUDIANT.E MAIS JAMAIS SEUL.E

LE GUIDE PRATIQUE DE L'USPN

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - ARRENTIÈRES

A^SPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

www.univ-spn.fr

ÉTUDIER, VIVRE, S'ÉPANOUIR !

Bienvenue dans le livret de la Maison des Étudiants de l'USPN, un espace pensé pour vous accompagner, vous soutenir et rendre votre vie étudiante plus simple et plus sereine.

Dans ces pages, vous trouverez toutes les informations utiles pour faire face aux petits comme aux grands besoins du quotidien :

- des aides financières pour alléger vos dépenses,
- des ressources médicales et psychologiques pour veiller sur votre santé,
- des aides sociales pour vous accompagner dans les moments plus difficiles,
- des numéros d'urgence à garder toujours à portée de main.

Ce livret est là pour vous, pour vous guider et vous rappeler que vous n'êtes jamais seul.e. Notre objectif est de vous offrir un soutien concret, une écoute, et des solutions adaptées à chaque situation.

Prenez soin de vous, et n'oubliez pas : à l'USPN, une communauté entière veille sur vous.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



SOMMAIRE

1. AIDES FINANCIÈRES

- 1.1 Les bourses
- 1.2 Giveka
- 1.3 La fondation entraide Hostater
- 1.4 La Dobry-Baratz

2. LES AIDES SPÉCIFIQUES

- 2.1 ASAP
- 2.2 ASAA

3. LES AIDES DE L'ÉTAT

- 3.1 Le prêt étudiant garanti par l'Etat
- 3.2 Allocation pour la diversité dans la fonction publique
- 3.3 L'aide au mérite
- 3.4 L'aide à la mobilité
- 3.5 L'aide à la mobilité internationale
- 3.6 Bourse Fédéeh 100% Handinamique

4. AIDES MÉDICALES

- 4.1 Médecine préventive
- 4.2 CPAM
- 4.3 CSS
- 4.4 DENE0 Santé
- 4.5 Apsytude

5. AIDES SOCIALES

- 5.1 Les aides alimentaires
- 5.2 Les aides Matérielles
- 5.3 Les aides au logement
- 5.4 Les aides au transport
- 5.5 Les aides aux étudiant.e.s
- 5.6 Les aides aux étudiant.e.s internationaux

6. APPORTER SON AIDE

7. NUMÉRO D'URGENCE



1. AIDES FINANCIÈRES

Parce qu'aucun.e étudiant.e ne devrait renoncer à ses études pour des raisons financières, de nombreux dispositifs existent pour vous accompagner, vous soutenir et vous aider à avancer sereinement.

Gérer un budget étudiant n'est pas toujours simple, surtout lorsqu'on doit jongler entre études, logement, santé et dépenses du quotidien.

Pour vous permettre de traverser cette période avec plus de sérénité, plusieurs aides financières sont mises à votre disposition : certaines proviennent de l'université, d'autres d'organismes publics ou de dispositifs nationaux.

Dans cette section, vous trouverez un aperçu des différentes formes de soutien auxquelles vous pouvez prétendre :

- A. les bourses étudiantes,
- B. les aides spécifiques destinées aux situations de fragilité,
- C. les aides de l'État et des collectivités pour vous accompagner dans votre parcours.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



1.1 LES BOURSES

a. La bourse sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux sont des aides financières destinées aux étudiant.es ayant des ressources familiales limitées.

Elles sont attribuées selon votre situation personnelle, vos revenus et votre mode de vie.

- **Durée et versement de la bourse**

L'aide est versée sur 10 mois pendant l'année universitaire.

Le premier versement peut avoir lieu dès fin août (si la demande est validée et que tout le dossier est complet).

Le délai de traitement du DSE (Dossier Social Étudiant) peut aller de 1 à 3 mois selon les CROUS.

- **Autres avantages pour les boursiers**

En plus de la bourse, être boursier.ère peut donner accès à :

- L'exonération des frais d'inscription à l'université,
- L'exonération de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus),
- Une priorité pour un logement CROUS, selon les ressources et la situation.

b. Conditions d'éligibilité

- **Nationalité et statut**

Si vous êtes français.e, vous devez avoir moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire.

Si vous êtes européen.ne (UE/EEE/Suisse), il faut que vous ou un parent ayez des revenus en France ou justifier d'au moins un an de présence continue sur le territoire.

Si vous avez une autre nationalité, des conditions spécifiques s'appliquent (réfugié, protection subsidiaire, carte de séjour, etc.).

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



• Situation des revenus

Les revenus des parents sont pris en compte pour calculer l'éligibilité.

Les plafonds de ressources sont définis et varient selon la situation familiale (nombre d'enfants, distance entre le domicile familial et l'établissement, etc.).

On se base sur les revenus "N-2" : par exemple, pour l'année universitaire 2025-2026, ce sont les revenus de 2023 (déclarés en 2024) qui sont pris en compte.

• Formation et inscription

Vous devez être inscrit.e en formation initiale (et non en alternance) dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé habilité à recevoir des boursier.es.

Les cours suivis doivent conduire à un diplôme reconnu, dans une formation qui figure parmi celles éligibles.

• Limites d'âge et exception

La limite d'âge de 28 ans peut être reculée si vous avez fait du Service Civique, du volontariat ou si vous élevez un enfant.

Si vous êtes étudiant.e en situation de handicap, la limite d'âge ne s'applique pas.

Certains profils ne sont pas éligibles à cette bourse :

- les étudiant.es en alternance,
- les agents publics en activité,
- les étudiant.es inscrits dans des concours très spécifiques,
- les personnes percevant certaines aides comme le RSA, selon les cas.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



1.2 GIVEKA

La Fondation Giveka propose une aide financière de 5000 euros, pour des étudiant.es en difficulté, liée à un accident, une maladie ou un handicap.

GIVEKA

a. Qui est éligible ?

Nationalité : cette aide est réservée aux étudiant.es de nationalité française ou suisse.

Public concerné : toutes les formations sont éligibles, quelque soit le niveau d'études (licence, master, etc.). L'aide n'est pas destinée à payer des frais médicaux, mais à compenser des difficultés financières liées à des problèmes de santé.

b. Comment faire la demande ?

Il faut passer par le service social de ton CROUS puisque le virement se fait via le crous.

Constitue un dossier avec :

- un rapport médical (à envoyer sous pli confidentiel),
- une lettre expliquant ta situation,
- un justificatif de nationalité,
- les avis d'imposition de tes parents et de toi-même,
- tes relevés de ressources et de charges,
- un certificat de scolarité pour l'année en cours.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Attribution et renouvellement

La commission Giveka se réunit une fois par an, en février, pour décider des bénéficiaires.

La décision est définitive, sans recours : la commission ne motive pas son choix.

Si la bourse est accordée, le CROUS effectue le versement directement à l'étudiant.e.

Cette aide est cumulable avec d'autres aides du CROUS et peut être renouvelée selon la situation.

Pourquoi cette aide existe ?

La Fondation Giveka a pour but de soutenir des étudiant.es qui rencontrent des difficultés financières importantes à cause de leur état de santé.

Elle permet non seulement de soulager une partie du fardeau financier, mais aussi d'offrir une stabilité pour poursuivre les études malgré des obstacles personnels.

Autres informations sur la Fondation Giveka

La Fondation Giveka ne se contente pas d'aider des étudiant.es : elle peut également financer des travaux d'accessibilité au sein des résidences universitaires gérées par les CROUS ce qui améliore l'accueil pour les étudiants en situation de handicap.

Il ne s'agit pas d'une aide médicale : elle ne couvre pas les frais de santé ou de soins. Elle vise à compenser les difficultés financières liées à une maladie, un accident ou un handicap pour permettre la continuité des études.

Même si l'aide est attribuée via le CROUS, la demande doit obligatoirement passer par le service social du CROUS de votre académie, avec un rapport médical en pli confidentiel, des justificatifs de revenus, un certificat de scolarité, etc.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



1.3 LA FONDATION ENTRAIDE HOSTATER

Elle attribue des bourses légataires (legs) aux étudiant.es en fin de cursus, confronté.es à des difficultés financières.

**FONDATION
HOSTATER**

Ces bourses sont destinées aux étudiants :

- Français ou étranger.ère.
- En dernière année d'études (mais hors doctorat).
- Ayant eu un parcours « sans embûches » : pas d'interruption de formation ni de redoublement.
- Qui vivent une difficulté financière importante à ce moment clé de leur cursus.

Comment faire la demande ?

1. S'adresser au service social du CROUS

La demande de cette bourse se fait via le service social du CROUS de votre établissement.

2. Constituer un dossier

Il faut démontrer votre parcours académique (prouver l'absence de redoublement...).

Fournir des justificatifs financiers pour montrer vos difficultés.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Ce qu'apporte cette bourse :

- Un soutien financier ponctuel au moment de la fin des études, quand les ressources peuvent devenir plus précaires.
- Une aide complémentaire : elle peut venir en plus d'autres bourses ou aides.
- Un accompagnement social : le service social du CROUS joue un rôle clé dans l'étude du dossier.

Quelques informations supplémentaires :

- Cette bourse est souvent qualifiée de bourse d'excellence/de mérite social
- Non cumulable avec une bourse permanente.
- La fondation accepte à la fois des étudiant.es français.es et étranger.ères.

Pourquoi cette aide est importante :

- Elle permet à des étudiant.es déterminé.es, qui ont travaillé dur pendant leurs études, de terminer leur cursus dans de meilleures conditions financières.
- La FEH offre un filet de sécurité dans un moment souvent délicat : l'entrée dans la vie professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.
- Elle complète ou remplace les bourses traditionnelles pour des profils spécifiques (fin de cursus, situation précaire)
- C'est une aide qui reconnaît les efforts académiques (parcours sans échec) et offre donc une seconde chance aux étudiant.es confronté.es à des difficultés sérieuses.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



1.4 LA DOBRY-BARATZ

La bourse Dobry-Baratz est un legs géré par le CNOUS / les CROUS, destiné à des étudiant.es ayant des profils particuliers.

Qui peut en bénéficier ?

- Les étudiant.es logé.es en résidence universitaire, à l'exception de celles et ceux en dernière année d'études.
- Les étudiant.es qui réalisent un stage dans le secteur culturel, en lien avec un club culturel (existant ou en création) : l'objectif est de promouvoir l'animation culturelle dans les résidences universitaires.
- Les étudiant.es étranger.ères en instance de naturalisation française, pour lesquels cette bourse peut remplacer d'autres bourses d'enseignement supérieur.

Montant et conditions :

Le montant n'est pas standardisé : il dépend du dossier, du stage proposé, et de la situation de l'étudiant.e.

Il faut constituer un dossier via le service social du CROUS, soulignant la dimension culturelle et l'impact du stage.

Des justificatifs spécifiques sont nécessaires : par exemple, pour un.e étudiant.e étranger.ère, il faut parfois une copie du certificat de demande de naturalisation auprès des autorités françaises.

Pourquoi cette bourse est utile ?

Elle valorise l'engagement culturel étudiant : faire un stage lié à l'animation dans une résidence peut être récompensé.

Elle soutient des étudiant.es en situation financière fragile, notamment étranger.ères, en leur donnant les moyens de contribuer culturellement.

Elle peut être cumulée avec d'autres aides gérées par le CROUS, selon les cas.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



2. LES AIDES SPÉCIFIQUES

2.1 ASAP

L'ASAP (Aide Spécifique Ponctuelle) est une aide d'urgence destinée aux étudiant.es qui rencontrent une difficulté financière passagère. Elle permet de surmonter un coup dur sans compromettre la poursuite de vos études.



Conditions d'éligibilité

- **Age et statut**

Vous devez avoir moins de 35 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire concernée.

Cette limite d'âge ne s'applique pas si vous êtes reconnu.e en situation de handicap par la CDAPH.

- **Nature des difficultés**

L'aide est destinée à des difficultés ponctuelles, non durables : perte de revenus, dépenses imprévues, situation d'urgence.

Si vos difficultés sont durables, il faut plutôt se tourner vers l'Aide Spécifique Annuelle (ASAA).

- **Profil**

Tout type d'étudiant.e peut demander cette aide : boursier.ère ou non, français.es ou étranger.ère.

Montant et versement

Le montant maximal de l'ASAP est de 3 071 €.

Si vous recevez plusieurs aides ponctuelles, le cumul ne peut pas dépasser 6 142 €.

En cas d'urgence, un versement anticipé jusqu'à 500 € peut être accordé sans attendre l'examen complet du dossier par la commission du Crous.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Cumul avec d'autres aides

L'ASAP peut être cumulée avec plusieurs autres dispositifs :

- La bourse sur critères sociaux
- L'aide à la mobilité internationale
- L'aide au mérite (sous conditions)

AIDES PONCTUELLES

- ☒ Sans examen préalable du dossier par la commission
- ☒ Montant maximal accordé réhaussé à 500€
- ☒ Dispositions applicables toute la durée de la crise

Pour demander, contactez le service social du Crous de votre région pour constituer votre dossier. Votre situation sera examinée de manière confidentielle, et un entretien avec un-e assistant-e social-e peut être proposé. La commission du Crous rend ensuite une décision d'attribution, fixée par le directeur. En cas de désaccord, un recours gracieux peut être adressé au directeur du Crous.

L'ASAP ne remplace pas un revenu régulier : c'est une aide ponctuelle d'urgence.

Elle ne suffit pas toujours à couvrir des problèmes durables, dans ce cas il faut voir l'ASAA ou d'autres dispositifs.

La décision est soumise à l'évaluation sociale et la discrétion du CROUS.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



2.2 ASAA

L'ASAA (Allocation Spécifique Annuelle) est une aide financière destinée aux étudiant.es en difficulté durable, qui ne peuvent pas bénéficier d'une bourse sur critères sociaux. Elle est gérée par le CROUS.

Conditions d'éligibilité

- Il faut être étudiant inscrit dans l'enseignement supérieur.
- L'aide s'adresse à des situations de précarité longue : elle concerne les étudiant.es dont les difficultés ne sont pas temporaires.
- Vous devez avoir moins de 35 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire, sauf si vous êtes reconnu.e en situation de handicap (CDAPH), dans ce cas la limite ne s'applique pas.
- Si vous êtes boursier.ère sur critères sociaux (BCS), vous n'êtes pas éligible à l'ASAA.
- Les critères de diplôme, de formation et de nationalité sont les mêmes que pour la bourse sur critères sociaux.



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - BOULEVARD
A-S-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Certaines situations spécifiques donnent droit à l'ASAA :

- Autonomie avérée (aucun soutien matériel des parents)
- Rupture familiale (évaluée par le service social du CROUS)
- Reprise d'études après 28 ans avec un projet sérieux et sans soutien chômage ou RSA.
- Résidence seule en France alors que vos parents vivent à l'étranger.
- D'autres situations difficiles peuvent être prises en compte si la commission sociale du CROUS juge votre cas légitime.

Montant, versement et durée

Le montant de l'ASAA correspond à l'un des échelons 0 bis à 7 des bourses sur critères sociaux; soit entre environ 1 454 € et 6 335 € par an, selon l'échelon attribué.

L'allocation est versée par le CROUS sur l'année universitaire.

Dans certains cas, le versement peut être prolongé pendant les grandes vacances universitaires.

Cumul avec d'autres aides

L'ASAA ne peut pas être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

En revanche, elle peut se cumuler avec :

- une aide à la mobilité internationale,
- une aide ponctuelle (ASAP),
- une aide au mérite.

L'ASAA donne aussi droit à une exonération des frais d'inscription à l'université et de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et Campus).

Pour faire une demande, contactez le service social du CROUS de votre académie et déposez un dossier motivé.

Un entretien avec un.e assistant.e social.e peut être proposé pour préciser votre situation. Après examen, une commission anonyme rend un avis et le directeur du CROUS fixe le montant final.

En cas de désaccord, vous pouvez adresser un recours gracieux au directeur.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



3. LES AIDES DE L'ÉTAT

3.1 LE PRÊT ÉTUDIANT GARANTI PAR L'ÉTAT

Ce prêt vous permet d'emprunter de l'argent pour financer vos études sans devoir fournir une caution à la banque.

C'est la banque publique d'investissement qui apporte sa garantie aux banques partenaires.

C'est un crédit à la consommation.

L'assurance n'est pas obligatoire pour cette garantie.

ON VOUS PRÊTE
UN BEL AVENIR

Pour Bénéficier de ce prêt :

-être inscrit.e dans un établissement en France pour préparer une certification, un concours ou un diplôme.

-être majeur et âgé de moins de 28 ans ou un mineur émancipé.

-avoir la nationalité française ou celle d'un État membre de l'Espace Économique européen (EEE).

Cette garantie ne couvre que 70% du montant du prêt. Mais en plus la garantie ne joue que si la banque prouve qu'elle a tenté sans succès de récupérer sa créance.

bpifrance

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET PARIS-BOULEVARD
A-PC Alliance Sorbonne Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Le montant du prêt dépend de la banque qui l'accorde et peut aller **jusqu'à 20. 000euros.**

Le taux d'intérêt est fixé librement par la banque patenaire.

Le prêt n'est pas un prêt gratuit. **Il faut le rembourser.** En plus du capital emprunter, des intérêts bancairs, des frais d'assurance et des frais de dossier.

La durée de ce prêt est comprise entre 2 et 10 ans.

À prévoir cependant des possibilités de remboursements par anticipation.

Ce prêt peut être remboursé à la fin de vos études. Cela dépend du choix fait durant la souscription.



Prêt étudiant garanti par l'État



Pour qui ?

- Tous les étudiants âgés de **moins de 28 ans** à la date de conclusion du prêt
- De **nationalité française** ou ressortissant de l'Union européenne
- Inscrits dans un établissement en vue de la préparation d'un concours ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur français
- Souhaitant financer leurs études (frais de scolarité, logement, voyage d'étude...)

Le prêt étudiant garanti par l'État

Un montant moyen de 10 000 euros par étudiant en 2020

Une durée moyenne de 6 ans, dont un différé de 2 ans entre la fin des études et le début du remboursement

Comment ?

En déposant un **dossier de demande de prêt** dans un **établissement** des réseaux bancaires ayant **signé une convention avec Bpifrance**.
La banque décidera si elle accorde ou non le prêt et sous quelles conditions.

BANQUE POPULAIRE **CAISSE D'ÉPARGNE** **CIC** **Crédit Mutuel** **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Réseaux partenaires au 06.02.21

Quel type de prêt ?

- Sans caution personnelle ni conditions de ressources
- Pas de garantie parentale ni d'un tiers
- Montant maximum : **20 000 euros**
- Durée minimale : **2 ans**
- Remboursement en **différé possible**

Un dispositif confié à **bpifrance**

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET **A-SPC**
Alliance Sorbonne
PARIS - ASSEVELLIERS Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



3.2 ALLOCATION POUR LA DIVERSITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

L'Allocation pour la Diversité est une aide financière **destinée aux étudiant.es et aux personnes préparant un concours de la fonction publique** (État, territoriale ou hospitalière). Elle vise à favoriser l'égalité des chances en soutenant celles et ceux qui ont des ressources modestes.



Pourquoi cette aide peut vous concerner :

- Elle vous aide à financer une préparation à un concours : frais d'inscription, matériel, déplacements...
- Elle est ouverte aux étudiant.es inscrit.es en prépa concours, en CPAG/IPAG, ou suivant une préparation reconnue par l'État.
- Elle peut aussi être attribuée si vous suivez une préparation à distance ou en autonomie, sous certaines conditions.

Le dossier de candidature se fait généralement en ligne, auprès de l'organisme ou de la structure de préparation.

L'allocation est versée annuellement (montant variable selon les années).

Elle est attribuée selon plusieurs critères :

- Ressources financières du foyer,
- Mérite académique,
- Motivation et parcours.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET **A-S-PC**
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Un dispositif pensé pour l'égalité des chances :

L'objectif est d'aider des étudiant.es motivé.es à accéder à des métiers essentiels : administration, collectivités, santé publique, justice, sécurité, social, etc.

Elle offre un vrai soutien pour préparer sereinement les concours les plus exigeants.

Elle permet de favoriser la diversité sociale, géographique et culturelle dans la fonction publique

Comment candidater :

- Les campagnes d'attribution ont lieu chaque année à la rentrée.
- Il suffit de constituer un dossier (ressources, parcours, motivation).
- Les résultats sont communiqués par les écoles ou par les prépas partenaires de l'État.

Montant & modalités

L'allocation s'élève à 2 000 € pour l'année de préparation.

Ce montant est généralement versé en deux fois : 1 000 € au début de la préparation, 1 000 € en seconde moitié d'année, sous condition de fréquentation assidue et de l'engagement à se présenter aux épreuves du concours.

L'allocation est imposable si elle est versée en contrepartie d'un engagement (et non comme aide sociale).

Elle est cumulable avec d'autres aides ce qui peut aider à combiner soutien pour les études + préparation aux concours.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



3.3 L'AIDE AU MÉRITE

L'Aide au Mérite est un complément financier accordé **aux étudiant.es boursier.ères qui ont obtenu une mention Très Bien au baccalauréat ou qui se distinguent par un parcours remarquable**, notamment au sein du SNU ou d'un service civique.

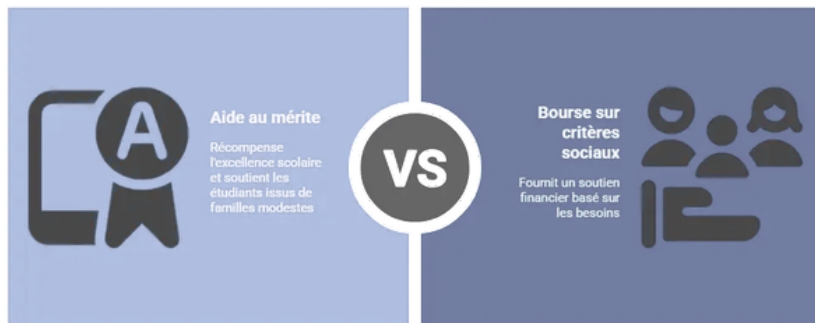
Elle vient s'ajouter à la bourse sur critères sociaux ou à la bourse spécifique.



Pourquoi c'est important pour vous :

- Vous recevez une aide financière supplémentaire versée en plusieurs mensualités durant l'année universitaire.
- Elle soutient les étudiant.es méritant.es, quelles que soient leurs ressources.
- Elle permet de réduire la pression financière la première année d'études supérieures, souvent décisive.

Le montant annuel est fixé par l'État et s'ajoute directement à votre bourse.



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET | **A-S-PC**
PARIS-ABERDELLIER | Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Conditions d'éligibilité

Pour en bénéficier, il faut :

- Être titulaire d'une mention « Très bien » au bac.
- Être boursier.ère sur critères sociaux (ou bénéficiaire d'une allocation spécifique dans certains cas) ou déposer un dossier social étudiant (DSE).
- S'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur habilité.
- Maintenir une assiduité aux cours, réussir les examens, ne pas redoubler (sauf exception médicale).

Montant, versement et durée

Le montant actuel de l'aide au mérite est de 900 € par an.

Elle est versée en 9 mensualités, de octobre à juin.

L'aide **est attribuée généralement pour un maximum de trois années consécutives** dans un cursus, sous réserve de remplir les conditions chaque année.

L'aide au mérite est cumulable avec certaines d'autres aides.

À retenir :

Vous n'avez aucune démarche à faire si vous êtes concerné.e :

- l'aide est généralement attribuée automatiquement par le CROUS après vérification de vos critères.
- il faut que le dossier social étudiant soit complet.

Bon à savoir :

- L'aide s'obtient une seule fois, généralement en première année d'études supérieures.
- Elle est cumulable avec toutes les autres aides (BCS, ASAA, ASAP, aides spécifiques, etc.).

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



3.4 L'AIDE À LA MOBILITÉ

L'aide à la mobilité est une aide financière destinée aux étudiant.es qui doivent changer d'académie après le bac, ou qui effectuent une mobilité pour leurs études supérieures (notamment pour entrer en master).



Pourquoi c'est important ?

Elle aide à couvrir les premiers frais d'installation : transport, dépôt de garantie, matériel, démarches administratives...

Les principaux dispositifs concernés :

- Aide à la mobilité Parcoursup : pour les lycéen.nes boursier.ères qui acceptent un vœu dans une autre académie.
- Aide à la mobilité en master : pour les étudiant.es boursier.ères licenciés changeant d'établissement pour entrer en master.
- Une aide forfaitaire versée en une seule fois dont le montant varie selon le dispositif

Qui peut en bénéficier ?

Les étudiant.es boursier.ères.

Ceux qui changent d'académie ou d'établissement pour poursuivre leurs études.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**  **AS-PC**
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Comment l'obtenir ?

Via une demande en ligne (généralement dans l'espace messagerie de Parcoursup ou de l'établissement).

Fournir une attestation d'inscription dans la nouvelle formation.

Pour la mobilité Master : pas de démarche de demande à faire; l'aide est automatiquement attribuée si vous remplissez les conditions.

Une aide idéale pour alléger le coût du déménagement et faciliter une nouvelle étape du parcours étudiant.



Cette aide ne concerne pas les personnes déjà étudiantes et en réorientation via Parcoursup ni les lycéen.nes qui ne percevaient pas la bourse de lycée mais deviendraient boursier.ères de l'enseignement supérieur.

Si vous êtes concerné.e par l'aide, cela vous serez indiqué sur la plateforme.

Elle est bien sûr cumulable avec les autres aides tels que la BCS, l'aide au mérite et ainsi de suite.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**  **A-SPC**
Alliance Sorbonne
PARIS - ASSEMBLÉES Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



3.5 L'AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'Aide à la Mobilité Internationale (AMI) est une bourse versée aux étudiant.es boursier.ères sur critères sociaux pour financer un séjour à l'étranger dans le cadre d'échanges universitaires ou de stages.



Conditions d'éligibilité :

- Être boursier.ère sur critères sociaux ou bénéficier d'une aide spécifique (ASAA) du CROUS.
- Partir dans le cadre d'un échange ou d'un stage validé dans votre cursus.
- Respecter une durée minimale et maximale de mobilité (par exemple, entre 1 et 10 mois selon certaines universités).
- Globalement, l'aide ne peut pas être cumulée de manière illimitée : la durée cumulée des mobilités aidées est plafonnée (ex : 9-10 mois selon l'université).

Comment faire la demande :

- Contactez votre service des relations internationales ou votre bureau Erasmus+ pour constituer un dossier.
- Présentez un projet pédagogique ou professionnel clair (cours à l'étranger, stage, etc.).
- Joignez les documents nécessaires : notification de bourse, projet, RIB, etc.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS-BOULEVARD
A-S-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Pourquoi c'est utile pour vous :

Elle allège le coût de la vie à l'étranger grâce à une aide forfaitaire mensuelle, **généralement de 400 €/mois**.

Elle peut être cumulée avec votre bourse CROUS et avec des aides Erasmus+.

Elle est **versée pendant votre mobilité** : que votre séjour dure quelques mois ou presque une année.

L'aide est versée par votre établissement d'origine (via les services internationaux / relations Erasmus).

Une commission étudiante/internationale examine les dossiers en fonction des enveloppes disponibles.

Informaton complémentaire :

Erasmus+ est un programme européen qui permet aux étudiant.es de partir effectuer un semestre d'études ou un stage dans un autre pays, tout en poursuivant leur cursus.

Erasmus+ offre une bourse de mobilité pour aider à couvrir les frais de séjour et de transport. **Le montant dépend du pays de destination et de la durée de la mobilité.**

L'aide est compatible avec d'autres soutiens (bourse sur critères sociaux, aide à la mobilité internationale, aides spécifiques).

Il faut être inscrit.e dans un établissement d'enseignement supérieur participant au programme Erasmus+.

La mobilité (études ou stage) **doit avoir une durée minimale** (souvent 2 mois) pour que la bourse soit attribuée.

Il faut se renseigner auprès du service des relations internationales de votre établissement.

Le versement de la bourse s'effectue en 2 tranches. D'abors au début de la mobilité puis une fois de retour pour le montant restant.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



3.6 BOURSE FÉDÉEH 100% HANDINAMIQUE

Il s'agit d'un **dispositif de soutien aux étudiant.es en situation de handicap**, proposé par la fédération 100% Handinamique, pour financer les surcoûts liés au handicap (matériel, vie quotidienne, aide humaine, etc.).



Pourquoi c'est utile pour vous :

- Couvre des besoins "non-palliatifs" : matériel spécialisé (ordinateur, logiciel, boucle magnétique), logement adapté, frais de transport, etc.
- Prend en charge des "surcoûts humains" : par exemple, un interprète en langue des signes pendant les examens.
- Permet de réduire les inégalités et de favoriser la réussite des études pour les étudiant.es handicapé.es.

Avoir une reconnaissance de handicap; être étudiant.e inscrit.e dans un établissement supérieur. Avoir moins de 35 ans selon l'appel à candidature officiel.

La bourse prend la forme d'une dotation calculée selon vos besoins de compensation. Il faut présenter des devis (matériel, aides, etc.). Le montant maximal est d'environ 3 000 € par étudiant.e.

Son objectif est de permettre l'inclusion sociale, éducative et professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Elle fédère un réseau national comprenant de nombreuses associations étudiantes adhérentes, des jeunes en situation de handicap, des structures d'enseignements supérieur et etc.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Que propose 100% Handinamique ?

- Bourses et aides financières spécifiques
- Mentorat, tutorat et accompagnement
- Insertion professionnelle et inclusion dans l'emploi
- Sensibilisation et inclusion sociale

C'est une association à but non lucratif qui soutient les demandeur.euses selon leur situation.

Elle donne une réelle chance de réussite tout en agissant sur l'inclusion de chacun et combinant cela avec une aide adaptée aux situations de chacun.es.

Autres avantages :

L'aide peut s'accompagner d'un mentorat, de conseils d'orientation et d'un accompagnement vers d'autres ressources.

Elle peut se cumuler avec d'autres aides : la bourse sur critères sociaux, des aides spécifiques du CROUS, ou des allocations de la MDPH.

Comment candidater :

La candidature se fait via le site de la fédération 100 % Handinamique : un formulaire à remplir, avec détail des besoins et devis.

Une fois la sélection faite, les lauréat.es participent à une cérémonie de remise de bourses et reçoivent la dotation après.

4. AIDES MÉDICALES

Parce que votre santé physique et mentale est essentielle à la réussite de vos études, il est important de savoir que vous n'êtes jamais seul.e face aux difficultés médicales.

Entre la gestion du stress, les soins courants, les consultations spécialisées ou les démarches administratives, accéder aux soins peut parfois sembler compliqué lorsqu'on est étudiant.e.

Pour vous accompagner au mieux, plusieurs dispositifs existent pour faciliter vos démarches, réduire vos frais de santé et vous offrir un accès plus simple à des professionnels qualifiés.

L'objectif : que votre bien-être ne dépende jamais de vos moyens financiers et que vous soyez maître de votre propre vie.

Dans cette section, vous trouverez un aperçu des différentes aides médicales et dispositifs de santé dont vous pouvez bénéficier :

- A. Médecine preventive
- B. CPAM
- C. CSS
- D. DENEQ Santé
- E. aPSYtude

4.1 MÉDECINE PREVENTIVE

La médecine préventive est un service proposé par les établissements d'enseignements supérieurs pour accompagner les étudiants dans leur santé physique, mentale et sociale.

C'est un dispositif gratuit, confidentiel et ouvert à toutes et à tous, quelque soit vos ressources ou votre situation.



Le Service de Médecine Préventive (**SUMPPS**), situé sur les sites de Villetaneuse et Bobigny est ouvert à toutes et tous les étudiant.es de l'université sur rendez-vous.

Le SUMPPS se compose d'une équipe pluridisciplinaire qui **réunit des médecins, des infirmières, des psychologues et des secrétaires** à la disposition des étudiant.es. Il est un lieu d'accueil et d'écoute privilégié pour la santé de chacun.

Il assure un accueil personnalisé des étudiant.es inscrit.es à l'université Sorbonne Paris Nord pour l'année universitaire en cours qui souhaitent demander conseil ou rencontrer des professionnels de la santé et de la prévention.

Comment y accéder ?

Les consultations sont gratuites et souvent sur rendez-vous. Certaines universités proposent des permanences sans rendez-vous. Aucune avance de frais n'est demandée.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Les services proposés :

- **Bilan et consultations médicales**

- Examen de santé préventif, propose à l'entrée à l'université
- Dépistages
- Conseils médicaux personnalisés
- Orientation vers des spécialistes si besoin

- **Soutien psychologique**

- Entretien avec un.e psychologue
- Évaluation du stress, de l'anxiété, des troubles du sommeil
- Accompagnement en cas de difficultés



Besoin
d'aide ?

On est là pour vous !

- **Accompagnement du handicap**

- Évaluation des besoins d'aménagement d'études
- Aide à la constitution d'un plan d'accompagnement pour l'étudiant.e en situation de handicap (PAEH)

- **Prévention et santé publique**

- Informations sur les vaccinations
- Conseils sur la contraception, la sexualité, les IST
- Prévention des addictions
- Actions de sensibilisation sur l'alimentation, le sport et la santé mentale

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **A-S-PC**
CONDORCET Alliance Sorbonne
PARIS-BOBIGNY PARIS CITÉ

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



4.2 CPAM

La CPAM est l'organisme qui gère l'Assurance Maladie.

En tant qu'étudiant.e, elle est indispensable pour vos remboursements de soins et vos démarches santé.

Pour les étudiant.es étranger.es, la création d'un compte sur la plateforme dédiée est indispensable pour bénéficier.



Rôle de la CPAM

La CPAM permet :

- Le remboursement de vos consultations médicales, médicaments, examens, analyses...
- L'accès au médecin traitant, nécessaire pour un meilleur remboursement.
- L'affiliation à la Sécurité sociale étudiante (automatique pour tous les étudiant.es).
- L'accès à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) pour les étudiant.es aux faibles ressources.
- L'obtention de documents officiels : attestation de droits, carte Vitale, justificatifs.

Les consultations médicales, médicaments, analyses, hospitalisations... sont **remboursés partiellement** par l'Assurance maladie.

Le reste à charge peut être couvert par une mutuelle (recommandée pour étudiant.es).

Certains soins sont peu ou pas remboursés :

- Psychologie (sauf dispositifs spécifiques)
- Optique et dentaire (faible sans mutuelle)
- Chiropractie, ostéopathie, implant dentaire...

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET | **A-S-PC**
Alliance Sorbonne
PARIS - ASSENBILLERS | Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Vos démarches essentielles

1. Mise à jour ou demande de carte Vitale

Indispensable pour être remboursé.e rapidement. À faire via l'appli ameli ou en borne.

2. Création du compte Ameli

via ameli.fr ou etudiant-etranger.ameli.fr

Permet de :

- télécharger vos attestations,
- suivre vos remboursements,
- envoyer des documents,
- demander la CSS.

3. Déclaration du médecin traitant

Fait par le médecin, lors d'une consultation. Permet un meilleur remboursement.

Sans médecin traitant, moins de prise en charge.

4. Complémentaire santé

CSS si vos ressources sont faibles, mutuelle étudiante / privée si besoin. Il existe aussi des dispositifs de prévention.

Assistance médicale et prévention

Numéro 36 46 : contact direct CPAM (tarification locale)

Espace personnel Ameli.fr :

- suivi des remboursements
- téléchargement d'attestations
- déclarations en ligne

Accès à des programmes de prévention :

- santé sexuelle
- vaccination
- dépistages gratuits
- gestion du stress et santé mentale

La Carte Vitale est votre clé de remboursement.

-Toujours la mettre à jour une fois par an ou après un changement de situation (pharmacies, bornes dispo sur le campus parfois).

-Elle permet le tiers payant, c'est-à-dire pas d'avance de frais chez les médecins, en pharmacie, etc. (selon les cas).

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



4.3 CSS

La Complémentaire Santé Solidaire (CSS) est une aide de l'Assurance Maladie qui permet aux étudiant.es aux ressources modestes d'obtenir une complémentaire santé gratuite ou très peu chère. Elle évite d'avancer les frais chez la plupart des médecins, pharmacies ou hôpitaux.



À quoi sert la CSS ?

Avec la CSS, vous bénéficiez de :

- Prise en charge complète ou améliorée de vos soins (consultations, médicaments, examens, lunettes, soins dentaires...).
- Pas d'avance de frais chez les professionnels de santé qui l'acceptent.
- Accès facilité à de nombreux soins souvent coûteux (optique, dentaire, hospitalisation).
- Protection complémentaire si vous n'avez pas de mutuelle ou si elle est trop chère

La demande se fait directement sur votre compte ameli ou avec un dossier papier.



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET PARIS-BOBIGNY ALLIANCE SORBONNE PARIS CITÉ

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Qui peut en bénéficier ?

La CSS est destinée aux étudiant.es :

- ayant des revenus faibles,
- résidant en France de manière stable,
- ayant déjà des droits ouverts à la Sécurité sociale (via la CPAM).

Les ressources prises en compte sont celles des 12 derniers mois, et un plafond doit être respecté.

Les étudiant.es étranger.es peuvent aussi en faire la demande une fois inscrits à l'Assurance maladie (via ameli).

Deux cas sont possibles :

- CSS gratuite → si vos revenus sont en dessous d'un premier seuil.
- CSS avec participation financière → une petite contribution mensuelle (entre 8 € et 30 € selon l'âge).

Dans les deux cas, cela reste moins cher qu'une mutuelle classique.

Autres mutuelles et leurs avantages :

Heyme : Étudiants internationaux + mobilité

= Couverture à l'étranger, bons tarifs pour l'optique et le dentaire

LMDE (partenaire MGEN) :

Étudiants en France

= Accompagnement santé mentale, réseau de soins avantageux

Smerep / Vittavi / Smeno (selon la région) : Étudiants franciliens ou régionaux

= Agences locales + offres prévention

MGEN : Étudiants futurs fonctionnaires, médecine, social
= Excellente prise en charge optique et psychologique

Macif / Maif Étudiants : Étudiants cherchant un seul assureur
= Pack habitation + santé intéressant

Il faut toujours choisir en fonction de ce que l'on recherche.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET | **A-S-PC**
Alliance Sorbonne
PARIS - BOULLEVARD | Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



4.4 DENE0 SANTÉ

Deneo est une application web et mobile pensée pour améliorer la qualité du parcours de soins, en particulier dans le domaine du sport-santé et de la rééducation.

Elle permet aux patient.es et aux professionnel.les de collaborer plus efficacement.



Pourquoi c'est utile pour vous étudiant.es :

- Vous pouvez suivre votre santé : accéder à vos bilans, résultats, synthèses et conseils directement dans votre espace Deneo.
- Vous recevez des programmes d'activité physique adaptée prescrits par des professionnels : exercices, calendrier, suivi de progression.
- Vous pouvez répondre à des questionnaires d'éducation thérapeutique et mieux comprendre votre parcours de soin.

L'application permet la mise en relation avec **une kinésithérapeute, un.e enseignant(e) APA (EAPA) et éducateur/trice Sport-Santé (E3S), un ergothérapeute, un.e infirmier(ère) (IDE, ASALEE, IPA...), un médecin, un.e diététicien(nne), un.e psychologue et un ostéopathe** pour un suivi pluridisciplinaires.

Deneo ne remplace pas un suivi médical complet ou des consultations classiques. C'est un outil d'accompagnement et de suivi complémentaire, pour améliorer la coordination des soins mais pas pour se substituer à un médecin.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**  **A-S-PC**
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Sécurité et confidentialité :

Vos données sont hébergées en France, sur des serveurs agréés HDS, et chiffrées pour garantir leur confidentialité.

Vous restez maître.sse de vos données : vous pouvez décider à tout moment **de partager (ou non) vos informations** avec des professionnels ou pour la recherche.

Avec votre accord, vos données peuvent être anonymisées et utilisées pour la recherche publique, dans un cadre éthique et sécurisé.

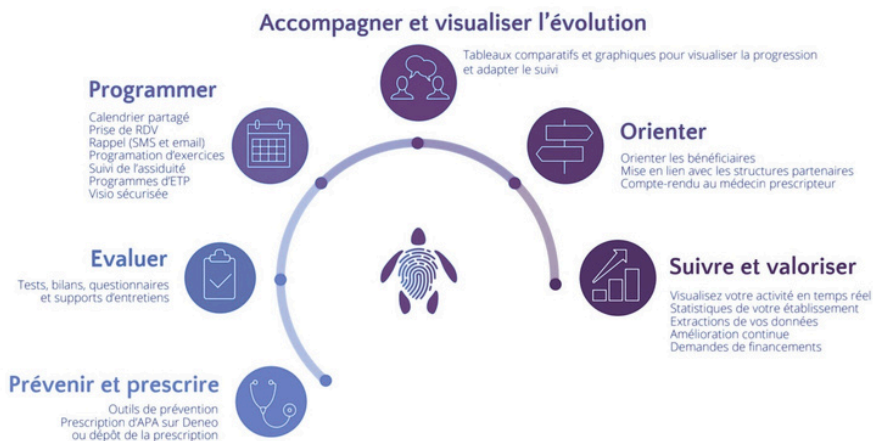
Comment y accéder :

Créez un compte gratuitement sur l'application Deneo via leur site ou l'app mobile.

Une fois votre compte actif, vous pouvez renseigner votre profil, partager des documents, suivre votre parcours prescrit et dialoguer avec les professionnels.

Pour tous compléments d'informations ou demande de renseignements :

contact@deneo.fr



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET | **A-S-PC**
Alliance Sorbonne
Paris - Assemblée Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



4.5 APSYTUDE

Apsyttude est une structure coopérative fondée en 2010, par des psychologues conscientes des difficultés particulières rencontrées par les étudiant.es.

Son objectif est de faciliter l'accès à un accompagnement psychologique, de prévenir le mal-être, et de promouvoir la santé mentale dans le milieu étudiant.



Pourquoi c'est utile pour vous :

Vous pouvez bénéficier de consultations psychologiques, en présentiel ou par webcam, au sein d'Apsyttude.

L'accompagnement est pensé pour les étudiant.es, avec une compréhension des enjeux spécifiques : stress, solitude, pression des études, mal-être, etc.

Apsyttude propose aussi des ateliers de prévention, des actions de sensibilisation, et du soutien psychologique accessible, pour aider à surmonter des périodes difficiles.

À quoi s'attendre :

Un espace d'écoute bienveillant : Apsyttude vise à dé-stigmatiser le recours à la psychologie, à offrir un cadre confidentiel et compréhensif.

Un accompagnement ponctuel ou régulier selon vos besoins, avec des thérapeutes formés aux réalités étudiantes.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Modalités d'accès :

Il existe deux formats : consultations individuelles en face-à-face (dans certaines villes ou partenariats universitaires) ou consultations vidéo en ligne via leur service "Happsy Line".



Pour prendre rendez-vous : contactez Apsytude (numéro, mail) ou via leur site... un simple formulaire suffit.

Les services sont généralement gratuits ou accessibles à coût réduit. L'objectif est d'enlever les obstacles financiers à la santé mentale.

Quand recourir à Apsytude ?

En cas de stress, d'angoisse, de mal-être, de difficultés personnelles, de solitude, de découragement.

Si vous traversez une période difficile (isolement, précarité, santé mentale, perte de repères).

Quand vous avez besoin d'un soutien psychologique accessible et adapté à votre vie d'étudiant.e.

Apsytude fonctionne souvent en partenariat avec des CROUS ou des établissements universitaires : dans ce cas, les consultations sont gratuites pour les étudiant.es concernés.



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



5. AIDES SOCIALES

Parce que la vie étudiante peut parfois être semée d'embûches, des dispositifs existent pour vous soutenir, vous accompagner et vous aider à traverser les périodes difficiles.

Puisque être étudiant.e n'est pas seulement étudier : c'est aussi gérer tout ce qui est à côté .

Lorsqu'on est étudiant.e, il faut aussi gérer sa vie quotidienne, son logement, sa santé et ses relations. Pour vous aider à faire face à ces défis, différentes aides sociales sont accessibles.

Cette section présente les ressources et soutiens disponibles dans le milieu social pour vous aider.

L'objectif est de vous informer, orienter et rassurer, afin que vous sachiez qu'un réseau de soutien est toujours là pour vous accompagner tout au long de votre parcours universitaire.

- A. Les aides alimentaires
- B. Les aides matérielles
- C. Les aides au logement
- D. Les aides au transport
- E. Les aides aux étudiant.es étranger.ères

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - BOULVARDIERS

A-S-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



5.2 LES AIDES ALIMENTAIRES

ALTER'NATURE

L'alternature est une association étudiante solidaire et participative de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Leur objectif est de lutter contre la précarité alimentaire chez les étudiant.es mais également de proposer des activités et des bons plans pour toutes et tous les étudiant.es de l'USPN.

Pour 3 heures de bénévolat par mois, Alter'Nature propose un panier alimentaire par semaine et un kit d'hygiène par mois.



EMMAÛS SOLIDARITÉ

Emmaüs est engagé dans des initiatives alimentaires pour lutter contre la précarité et offrir un accès à une alimentation de qualité aux personnes dans le besoin.

Il met en place plusieurs actions :

- Distributions alimentaires
- Restauration solidaire
- Plateformes alimentaires
- Engagement pour une alimentation de qualité



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET PARIS-BOULEVARD
AS-PC Alliance Sorbonne Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



COP1

Cop1 - Solidarités Étudiantes est une association nationale qui lutte contre la précarité étudiante **en distribuant gratuitement des paniers alimentaires, des produits d'hygiène ou des vêtements aux étudiant.es.**

Elle fonctionne grâce à des bénévoles, souvent des étudiants, et propose aussi un accompagnement social et un soutien vers l'accès aux droits.

7 zones d'action en IDF.



REPAS À 1 EURO

Le Repas à 1 € est un dispositif **destiné aux étudiant.es boursier.ères ou en situation de précarité**, leur permettant de bénéficier de repas complets à 1 € **dans les restaurants universitaires ou en vente à emporter** via le CROUS.

Pour en profiter, il suffit de se connecter sur l'application ou le site IZLY et de justifier son statut.

Cette aide vise à garantir un accès à une alimentation équilibrée et abordable tout au long de l'année universitaire.



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET **A-S-PC**
PARIS-BOULEVARD Alliance Sorbonne
PARIS Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



SECOURS POPULAIRE

Le Secours populaire est une association à but non lucratif qui **lutte contre la pauvreté et l'exclusion**.

Elle accompagne les étudiant.es en difficulté à travers la distribution alimentaire, l'accès à des produits d'hygiène, des vêtements, des fournitures scolaires et un accompagnement social.

Ses équipes bénévoles orientent également vers d'autres aides et dispositifs pour éviter l'isolement et favoriser l'intégration.



RESTOS DU CŒUR



Les Restos du Cœur soutiennent les étudiant.es qui rencontrent des difficultés en proposant des aides alimentaires gratuites, ainsi que des actions sociales pour aider chacun à sortir durablement de la précarité.

Une simple inscription dans un centre local permet de bénéficier de colis alimentaires adaptés à ses besoins.

Au-delà d'un soutien alimentaire permet un accès au logement et à l'emploi.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET | A-S-PC
PARIS-BOULEVARD | Alliance Sorbonne
PARIS-BOULEVARD | Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



LA CONSERVE DES JEUNES

La Conserve des Jeunes **lutte contre la précarité alimentaire des étudiant.es** en distribuant des conserves, des produits secs et d'hygiène gratuitement ou à prix symbolique.

Elle fonctionne grâce à la solidarité : dons, collectes, récupération d'invendus.

Les distributions se font régulièrement **près des campus sur inscription.**



LINKEE



Linkee est une association qui récupère des invendus alimentaires de qualité auprès de commerces et restaurants pour les redistribuer gratuitement aux étudiant.es.

Les distributions sont organisées sur les campus et dans des points solidaires. **Il suffit de venir avec une carte étudiante.**

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **A-SPC**
CONDORCET Alliance Sorbonne
PARIS-BOBIGNY PARIS CITÉ

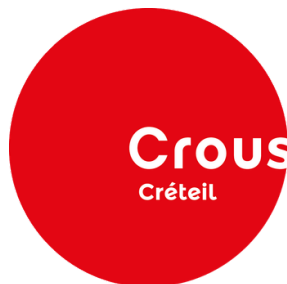
@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



CARE (ARGENTUEIL)

Pour les étudiant.es dont le lieu d'études est à plus de 20 minutes d'un restaurant universitaire ou de toute autre solution d'offre de restauration à tarif modéré, la carte d'aide à la restauration étudiante (CARE) leur permet d'avoir accès à une offre à tarif modéré.

- 20 € par mois pour les non boursiers;
- 40 € par mois pour les boursiers;
- 10 € supplémentaires par mois pour les étudiants ultramarins.



TOO GOOD TO GO



Too Good To Go est une application qui permet aux étudiant.es **d'acheter des paniers d'invendus dans les commerces, boulangeries ou restaurants à petits prix.**

En plus de faire des économies, chaque panier permet de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Cette application permet aux étudiant.es d'avoir accès à des produits à moindre coût.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET | A^S-PC
PARIS-BOULEVARD | Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



WILLY ANTI-GASPI

Willy Anti-Gaspi récupère les fruits et légumes invendus et “moches”, ne correspondant pas aux normes des supermarchés, pour proposer des paniers frais à prix cassés. Idéal pour manger sainement avec un petit budget, via abonnement ou achat ponctuel selon les villes.



BENE BONO

Bene Bono vend des paniers de produits bio ou locaux déclassés (formes irrégulières, surplus de production) jusqu'à -40%.

Commande en ligne et retrait ou livraison selon zone de couverture. Une option économique et écologique pour bien s'alimenter.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord

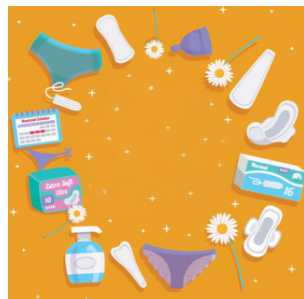


5.1 LES AIDES MATÉRIELLES

PRODUITS D'HYGIÈNE

Au-delà des consultations de médecin, de soutien psychologique et de gynécologue, la médecine préventive **met à disposition des produits d'hygiène** tels que des **serviettes hygiéniques** mais aussi des **préservatifs**.

Vous pouvez vous rendre sur place sur le campus et vous renseigner auprès des infirmier.ères présent.es.



PRÊT PC



Dans le cadre de la lutte contre la précarité numérique, l'université Sorbonne Paris Nord, en partenariat avec la Région Ile-de-France, met à la disposition des étudiants une aide à l'équipement numérique en **prêtant un ordinateur portable pour l'année universitaire**.

Dès la rentrée, rendez-vous à la maison des étudiants pour pouvoir en profiter. **Le nombre d'ordinateurs est limité.**

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET PARIS-BOBIGNY ALLIANCE SORBONNE PARIS NORD

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Financement d'un ordinateur

Investir dans un ordinateur est indispensable pour vos études, et des dispositifs existent pour vous aider financièrement.

Subventions régionales : certaines régions accordent des aides pour l'achat d'un ordinateur. Les conditions évoluent chaque année ; renseignez-vous auprès du Conseil Régional de votre ville d'études.

Aide ponctuelle du CROUS : si vous êtes en situation financière précaire, le CROUS peut accorder une aide spécifique.

Micro-crédit étudiant : certaines banques proposent des prêts à conditions avantageuses pour les étudiant.es.

Secrétariat de votre établissement : reste votre interlocuteur privilégié pour obtenir des informations et être orienté vers la solution la mieux adaptée à votre situation.

Par exemple :

Antanak est une association basée à Paris qui reconditionne des ordinateurs et les redistribue à faible coût pour les personnes en situation de précarité.

Elle propose également un accompagnement numérique : initiation à l'informatique, aide aux démarches en ligne et utilisation de logiciels libres.

L'association met à disposition une salle informatique libre d'accès pour travailler ou se former, ce qui en fait une ressource précieuse pour les étudiant.es ayant besoin d'un ordinateur et d'un soutien pour leurs études ou démarches administratives.

Vérifiez toujours les horaires d'ouverture !

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



5.2 LES AIDES AU LOGEMENT

CAF

La CAF aides les étudiant.es à payer une partie de leur loyer grâce à une aide au logement.

Cette aide peut être versée à partir du moment que votre logement est éligible à l'APL.



APL — Aide personnalisée au logement

S'adresse aux locataires d'un logement conventionné (logement social, cité universitaire, résidence étudiante, etc.).

Elle réduit une partie du loyer ou de la mensualité. L'aide est calculée selon le loyer, la composition du foyer, les ressources, et le lieu de résidence.

• **ALF — Allocation de logement familiale**

Destinée aux personnes ayant des personnes à charge (enfants, ascendant en difficulté, etc.), aux jeunes couples, ou aux situations familiales particulières ne relevant pas de l'APL.

Elle offre un soutien pour alléger le coût du loyer ou de la mensualité quand vous ne rentrez pas dans les critères de l'APL.

• **ALS — Allocation de logement sociale**

Pour les personnes qui ne peuvent bénéficier ni de l'APL ni de l'ALF, par exemple des étudiants seuls, des colocataires, des foyers ou des logements non conventionnés.

Comme pour les autres aides, l'attribution dépend des ressources, du loyer, du logement et de la composition du foyer.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET | **A^SPC**
PARIS-BOULEVARD | Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



AILE

Cette aide regroupe différents dispositifs pour faciliter la recherche de logement étudiant, l'installation, et la prise d'autonomie.

Elle peut prendre la forme d'un accompagnement administratif, d'informations juridiques ou d'orientations vers des partenaires solidaires.



FSL



Le FSL (Fonds de solidarité pour le logement), géré par les départements, **peut aider à accéder ou à rester dans un logement** : dépôt de garantie, assurance, dettes de loyer...

Il est réservé aux personnes en difficulté financière.

Chaque département a ses propres conditions, donc il faut se renseigner localement.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **A^SPC**
CONDORCET Alliance Sorbonne
PARIS-ABERDELLIERS Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



ACTION LOGEMENT

Action Logement **propose plusieurs solutions pour trouver, financer et sécuriser le logement des jeunes** : Visale pour être garant, Loca-Pass pour le dépôt de garantie, Mobili-Jeune pour les alternants.



Un interlocuteur incontournable quand on entre dans la vie active ou étudiante.

VISALE



Visale est une garantie proposée par Action Logement qui se porte garant à votre place auprès du propriétaire.

Cela vous permet d'obtenir un logement même si vous n'avez pas de garant familial.

Visale **couvre les loyers et charges impayés si besoin**, et s'adresse aux étudiant.es, jeunes de moins de 30 ans ou alternants.

C'est un garant 100% gratuit.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



AIDE MOBILI-JEUNE

Cette aide s'adresse aux alternants (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans le secteur privé.

Elle permet de financer une partie du loyer, entre 10 € et 100 € par mois, pendant toute la durée de la formation.

Une aide précieuse quand on débute avec un petit salaire !



AVANCE LOCA-PASS



Loca-Pass est un **prêt à taux zéro** destiné à financer le dépôt de garantie demandé lors de l'entrée dans un logement.

Il peut aller jusqu'à 1 200 € et est remboursable en petites mensualités, ce qui évite une grosse dépense d'un coup au moment de l'installation.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



5.3 LES AIDES AU TRANSPORT

FORFAIT IMAGINE R

Offre un accès illimité à tous les transports d'Île-de-France (métro, RER, tram, bus, trains).

Tarif étudiant très réduit : environ 392,30 € l'année (~1,07 €/jour).

Avantages en plus : réductions culture (cinémas, musées, loisirs...).

Pour les moins de 26 ans, inscription en ligne sur IDF Mobilités. Il faut présenter un justificatif de scolarité.



SOLIDARITÉ TRANSPORT

Pour les personnes en situation de précarité : RSA, CSS sans participation, certaines aides chômage ou handicap.

Réductions de 50 à 75 %, voir gratuité selon le droit attribué.

Activation du droit sur une carte Navigo personnalisée après demande.



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



LE PERMIS À 1 EURO/JOUR

Le Permis à 1€ par jour est **un prêt à taux zéro destiné aux jeunes de 16 à 25ans** pour financer le permis de conduire.

Il permet de payer les cours de code et de conduite en remboursant environ 1€ par jour, sans avancer la totalité du coût. L'aide s'obtient via une auto-école agréée et un organisme bancaire partenaire.



ACHAT DE VÉLO - IDF MOBILITÉS



Une aide financière pour acheter un vélo classique, électrique, cargo ou adapté.

Montants possibles (selon le modèle) : 400 €, 600 € ou 1 200 € maximum.

Cumulable avec d'autres soutiens selon les communes franciliennes.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET PARIS-BOULEVARD
A-SPC Alliance Sorbonne Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



5.4 LES AIDES AUX ÉTUDIANT.E.S

- **CROUS & bourses sociales**

Même en tant qu'étudiant.e étranger.ère, si vous êtes inscrit.e en formation initiale dans un établissement reconnu, vous pouvez, sous conditions, bénéficier des aides accordées aux étudiant.es (bourses sur critères sociaux, aides ponctuelles, aides au logement...).

- **Bourses & aides spécifiques**

Il existe des bourses destinées aux étudiant.es internationaux : bourses d'excellence, bourses offertes par l'État français ou par des fondations, ou via des programmes comme Erasmus+ ou d'autres aides de mobilité internationale.

- **Réduction ou exonération des frais d'inscription**

Pour certaines formations, des exonérations partielles ou totales des droits d'inscription sont possibles, notamment via des bourses d'État ou des bourses attribuées par l'établissement (il faut se renseigner auprès de son université).

- **Accès aux aides au logement & aides sociales classiques**

Même en tant qu'étranger.ère, si vous avez un titre de séjour valide, vous pouvez prétendre à des aides logement (logement étudiant, privé) ou des aides sociales sous conditions.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



5.5 INTERNATIONAUX

Vous pouvez vous renseigner sur ce site concernant l'offre de bourses :
<https://campusbourses.campusfrance.org/#/catalog>

Quelques exemples :

La bourse Excellence-Major est destinée aux étudiant.es internationaux ayant obtenu de très bons résultats académiques dans leur pays d'origine et souhaitant poursuivre leurs études en France.

Elle vise à récompenser le mérite académique et à encourager les meilleurs profils à rejoindre les universités françaises.

La bourse offre un soutien financier pour la vie étudiante, pouvant couvrir logement, transport, nourriture et assurance santé. Elle est généralement attribuée via les établissements d'accueil ou Campus France, selon la qualité du dossier académique et du projet de formation.

La bourse d'excellence Eiffel est un dispositif du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères destiné aux étudiants internationaux souhaitant poursuivre des études supérieures en France.

Elle vise à attirer les meilleurs talents étrangers dans les filières d'ingénierie, de sciences, d'économie et de droit.

La bourse couvre une partie des frais de vie (logement, transport, nourriture, assurance) et peut inclure un soutien pour le billet d'avion et l'assurance santé. Elle ne finance pas les frais de scolarité directement, mais **elle offre un soutien financier significatif** pour la vie étudiante en France.

Les candidat.es sont sélectionné.es sur le mérite académique et la qualité du projet de formation, via leur établissement ou par l'intermédiaire du réseau Campus France.

Elle est destinée aux étudiant.es en master ou doctorat.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **A-S-PC**
CONDORCET Alliance Sorbonne
PARIS - BOULLEVARD Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



6. APPORTER SON AIDE

S'engager au sein de l'université !!!

Mentor étudiant à la Maison des Étudiants

- Accompagner les nouveaux.les étudiant.es dans leur intégration, aider à l'orientation et participer au bon déroulement de leur scolarité.

Participation à la Médecine Préventive

- Soutien aux actions de prévention (santé mentale, nutrition, bien-être...), relai d'information et aide lors d'événements et de campagnes de dépistage.

Vacations dans les services de scolarité

- Missions administratives ponctuelles.

À savoir : Pour toutes ces opportunités, il est essentiel de se rapprocher directement des services concernés. Les recrutements varient selon les périodes de l'année et les demandes de chaque service.

Le bénévolat : être utile à la communauté !!!

Au sein des associations étudiantes de l'université

- Organisation d'événements, projets culturels, sportifs, solidaires et actions pour représenter et défendre les étudiant.es

Dans des associations extérieures

- Aide sociale, environnement, droits humains, éducation, accueil des jeunes...

Le bénévolat, c'est se sentir utile, développer de nouvelles compétences, créer du lien, enrichir son parcours personnel et professionnel.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**  **AS-PC**
Alliance Sorbonne
PARIS-ASSEMBLIERS Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



LA VIE SOCIALE ETUDIANTE

Le bureau de la vie sociale étudiante vous informe et vous oriente sur les aides sociales.

Il n'y a donc pas d'assistante sociale à l'Université, et personne ne traite les demandes ci-dessous :

- Appuie et attribution de chambres en résidence étudiante, qu'elles soient publiques (CROUS) ou privées (résidences étudiantes, sociétés, etc.)
- L'accès, la consultation et/ou transmission des notifications conditionnelles et/ou définitives de bourse émises par le CROUS
- L'accès à la prise de rendez-vous et/ou de modification de vos rencontres avec les assistantes sociales du CROUS

Toutes vos demandes relatives aux inscriptions administratives doivent être adressées à la scolarité centrale.

Pour toute question concernant votre Dossier Social Étudiant (DSE), veuillez contacter le CROUS, soit par téléphone (09 72 59 65 65), soit via l'onglet 'Assistance' sur le site messervices.etudiants.gouv.fr.

Vous pouvez contacter notre bureau :
par téléphone au 01 49 40 28 39
par mail : vse@univ-paris13.fr

NUMERO D'URGENCE

112

Numéro d'urgence européen

114

Numéro d'urgence pour les personnes
sourdes et malentendantes

15

SAMU

17

Police Secours

18

Sapeurs-Pompiers

3919

Violences femmes info

01 45 39 40 00

Suicide Écoute

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

S O R B O N N E
S O

.

N O R D

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - ARRENTIÈRES

A-SPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

www.univ-spn.fr